FORMASUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION

amiante Sous-Section 4 (SS4) pour encadrant

Le 18/11/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Identifier les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et évaluer les niveaux d'empoussièrement associés
- Rédiger et valider des modes opératoires conformes aux exigences réglementaires de la Sous-Section 4
- Sélectionner et faire respecter les équipements de protection individuelle et collective adaptés à chaque situation de travail
- Organiser la gestion et l'élimination des déchets amiantés dans le respect des procédures en vigueur
- Sensibiliser et encadrer les équipes en intégrant les principes d'égalité femmes/hommes et les obligations liées au référent handicap

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

JOUR 1

Matin

Cadre réglementaire et enjeux de la SS4

- Rappel du contexte sanitaire de l'amiante : historique, pathologies associées et enjeux de santé publique
- Présentation du dispositif réglementaire applicable aux travaux en présence d'amiante (Sous-Section 3 vs Sous-Section 4) et rôle spécifique de l'encadrant SS4
- Obligations de l'employeur et responsabilités de l'encadrant technique de chantier
- Présentation des acteurs institutionnels : CARSAT, inspection du travail, médecine du travail
- Intégration des principes d'égalité femmes/hommes dans l'organisation des chantiers amiante : affectation des postes, accès aux EPI adaptés, communication non discriminante

Après-midi

Repérage des matériaux contenant de l'amiante (MCA)

- Typologies des matériaux contenant de l'amiante : liste A, liste B, autres matériaux
- Lecture et exploitation des rapports de repérage avant travaux (RAT) et des diagnostics amiante
- Identification visuelle des MCA dans les différents contextes de bâtiment (logement, tertiaire, industrie)
- Notion de friabilité et critères de classement des matériaux
- Atelier : analyse de rapports de repérage fictifs et identification des zones à risque sur plans de bâtiment

JOUR 2

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

Matin

Évaluation des niveaux d'empoussièrement

- Définition et signification des trois niveaux d'empoussièrement (niveaux 1, 2 et 3) et valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP)
- Méthodes d'évaluation : mesures d'empoussièrement, META (Microscopie Électronique à Transmission Analytique) et MOCP
- Rôle de l'encadrant dans la surveillance de l'empoussièrement sur chantier
- Interprétation des résultats de mesures et décision d'action corrective
- Cas particuliers : interventions imprévues et gestion de la découverte fortuite d'amiante

Après-midi

Modes opératoires : rédaction et validation

- Structure et contenu obligatoire d'un mode opératoire SS4 : description des travaux, matériaux concernés, niveau d'empoussièrement retenu, moyens de protection
- Méthodologie de rédaction : recueil des informations terrain, choix des techniques d'intervention adaptées
- Processus de validation interne et transmission à l'inspection du travail et à la médecine du travail
- Mise à jour des modes opératoires en cours de chantier : déclencheurs et procédure
- Atelier : rédaction guidée d'un mode opératoire SS4 à partir d'un scénario de chantier type

JOUR 3

Matin

Équipements de protection individuelle et collective

- Panorama des EPI adaptés à l'amiante : appareils de protection respiratoire (APR), combinaisons, gants, sur-chaussures – classes et niveaux de protection
- Critères de sélection des EPI en fonction du niveau d'empoussièrement et de la nature des travaux
- Équipements de protection collective (EPC) : confinement, unité de décontamination, extraction d'air
- Vérification, entretien et traçabilité des EPI : obligations de l'encadrant
- Prise en compte des situations de handicap dans le choix et l'adaptation des EPI : rôle du référent handicap et coordination avec la médecine du travail

Après-midi

Organisation du chantier et procédures de décontamination

- Mise en place et contrôle des zones de travail : zone de travail, zone de décontamination, zone propre
- Procédures de décontamination du personnel : séquence d'habillage et de déshabillage, douche de décontamination
- Décontamination du matériel et des outillages en fin d'intervention
- Gestion des situations d'urgence sur chantier amiante : procédure en cas de déconfinement accidentel
- Atelier : simulation visio d'une procédure de décontamination et identification des erreurs dans un scénario filmé

JOUR 4

Matin

Gestion des déchets amiantés

- Classification des déchets amiantés : déchets dangereux contenant de l'amiante (DCA) et déchets d'amiante lié
- Conditionnement réglementaire : double emballage, étiquetage, sacs et big-bags homologués

- Filières d'élimination agréées : centres de stockage de déchets dangereux (CSDD) et installations de traitement thermique
- Bordereau de suivi des déchets dangereux (BSDD) : rédaction, circuit et archivage
- Traçabilité des déchets : registre de chantier et obligations documentaires de l'encadrant

Après-midi

Encadrement des équipes et sensibilisation

- Rôle pédagogique de l'encadrant SS4 : transmission des consignes, vérification de la compréhension, culture de la prévention
- Techniques de briefing de chantier adaptées à des équipes mixtes et à des travailleurs en situation de handicap
- Égalité femmes/hommes sur les chantiers amiante : stéréotypes à déconstruire, adaptation des équipements, communication inclusive
- Notion de référent handicap : missions, articulation avec l'encadrant de chantier et démarches d'adaptation du poste
- Atelier : construction d'un briefing de chantier SS4 intégrant les dimensions prévention, égalité et handicap

JOUR 5

Matin

Surveillance médicale, traçabilité et documentation

- Suivi médical renforcé des travailleurs exposés à l'amiante : visite médicale, fiche d'exposition, attestation d'exposition
- Dossier individuel d'exposition : constitution, conservation et transmission
- Documents obligatoires du chantier SS4 : plan de prévention, mode opératoire, registre des déchets, fiche de données de sécurité
- Contrôles et inspections : préparer et accompagner une visite de l'inspection du travail ou de la CARSAT
- Retour d'expérience et amélioration continue : analyse des incidents, mise à jour des procédures

Après-midi

Synthèse, évaluation et plan d'action

- Révision des points clés de la formation : réglementation, modes opératoires, EPI/EPC, déchets, encadrement d'équipe
- Quiz de consolidation des acquis : questions pratiques sur des situations de chantier
- Échanges sur les situations professionnelles rencontrées par le participant et réponses personnalisées du formateur
- Présentation des ressources documentaires de référence : guides INRS, fiches CARSAT, outils de l'OPPBTP
- Plan d'action individuel : formalisation des priorités d'action à mettre en œuvre sur le chantier, des documents à produire ou à mettre à jour, et des points de vigilance liés à l'égalité et au handicap

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Exercer ou être amené à exercer une fonction d'encadrement de travaux en présence d'amiante dans le cadre de la Sous-Section 4.

PUBLIC VISE

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

FORMASUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Encadrants techniques de chantier, chefs d'équipe, conducteurs de travaux et tout professionnel chargé de superviser des interventions sur des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante dans le cadre de la Sous-Section 4.

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h00 et de 13h00 à 17h
- Nombre de participants : Groupe de 12 personnes maximum (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

35 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.